

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

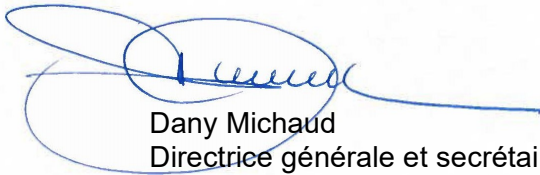
Règlement numéro 18-134-1

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 17 juin 2021, le Conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement modifiant le règlement 18-134 sur la gestion contractuelle.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 23^e jour d'avril 2021.



Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière